MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU

BULLETIN COMMUNAL

N° 300 - SEPTEMBRE 2026

LES COMMISSIONS

FINANCES DE LA COMMUNE

PROJET CŒUR DE VILLAGE

CCAS

RENDEZ-VOUS À VENIR, INCIVILITÉS ET VANDALISME, ENQUÊTE ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX, AFFOUAGE

WWW.MONTFERRAND-LE-CHATEAU.FR

3 ÉDITO

4 AGENDA / ÉTAT CIVIL / PROCHAIN BULLETIN

5-6 COMMISSIONS

7-8 FINANCES

9 TRAVAUX

10 INCIVILITÉS ET VANDALISME

11 TRAVAUX GBM

12-13 PROJET CŒUR DE VILLAGE

14-20 SERVICES

21-25 RENDEZ-VOUS À VENIR

25-26 RETOURS SUR LES MANIFESTATIONS

29-37 ASSOCIATIONS

38 EXPRESSION DES ÉLUS

39 CONSEILS MUNICIPAUX

MAIRIE

45, rue de Besançon - 25320 Montferrand-le-Château
Téléphone : 03 81 56 52 09
Courriel : secretariat@montferrand-le-chateau.fr
Site internet : www.montferrand-le-chateau.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi, Jeudi de 14h à 17h30, Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, Vendredi de 14h à 17h, et uniquement le 1er Samedi du mois de 9h30 à 11h30.

Permanences téléphoniques :
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, et uniquement le 1er Samedi du mois de 9h30 à 11h30.

Permanences de l'équipe municipale :
Le Maire vous reçoit uniquement sur rendez-vous, en mairie. Les adjoints et les conseillers vous reçoivent sur rendez-vous. Toute l'équipe municipale est à votre disposition : n'hésitez pas à lui faire part de vos remarques, propositions, etc.

Numéro d'astreinte pour le maire et ses adjoints
UNIQUEMENT LE WEEK END : 06 78 14 17 09

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

1, place des Anciens Combattants
25320 Montferrand-le-Château
Téléphone : 03 81 56 69 73
Courriel : fhenry@montferrand-le-chateau.fr

Portail Internet (catalogue en ligne) :
https://bibliotheque.montferrand-le-chateau.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi et Mardi	16h-18h
Mercredi	10h-12h et 16h-18h
Vendredi	16h30-18h30
Samedi	10h-12h

CABINET INFIRMIER

8, rue Pasteur (derrière la pharmacie)
25320 Montferrand-le-Château
Téléphone : 03 81 56 57 55

L'équipe infirmière de Montferrand-le-Château assure des soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous.

ÉCO-CENTRE DE THORAISE (déchetterie)

Lieu-dit " Le Chânet " - 25320 Thoraise / Téléphone : 03 81 21 15 60

Horaires d'accès : Du Mardi au Vendredi : 8h30 - 12h20 / 13h30 - 16h50
Samedi : du 1er novembre au 28 ou 29 février : 8h30 - 12h20 / 1h30 - 16h50 ; du 1er mars au 31 octobre : 8h30 - 12h20 / 13h30 - 17h50

Flashez le QR-Code pour accéder aux informations du site Internet de la mairie www.montferrand-le-chateau.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Gaillot

COMITÉ DE RÉDACTION
Séverine Equoy Hutin, Lucie Bernard, Laurence Lacombe

COMITÉ DE LECTURE
Séverine Equoy Hutin, Lucie Bernard, Laurence Lacombe, Fabrice Guinchard, Franck Falque, Annick Lavier, Marie-Pierre Coutot

RÉALISATION
Fabien Henry

IMPRESSION :
Bossanne imprimeur

IMPRIM'VERT®
Imprimé sur papier recyclé

ÉDITO

Chères montferrandaises, chers montferrandais,

Nous vous adressons aujourd'hui le premier bulletin municipal de ce nouveau mandat.

L'été 2026 s'achève : il a été marqué par plusieurs canicules et une sècheresse inédite qui ne présagent malheureusement rien de bon pour les années à venir. Elles soulignent la nécessité d'agir à la fois sur les petites adaptations du quotidien mais aussi, à moyen et long termes, sur l'atténuation de notre empreinte sur le climat. La question du réchauffement climatique est une préoccupation majeure et l'arrivée de l'automne puis de l'hiver ne doit pas nous le faire oublier.
La période de congés comme celle de la rentrée sont déjà derrière nous et nous entamons ensemble le dernier trimestre de l'année 2026. Nous avons une pensée pour l'équipe enseignante et d'encadrement de notre école qui vient de débuter une nouvelle année avec tout l'enthousiasme, la motivation et le dévouement que nous lui connaissons.

Ce premier bulletin du mandat est tout d'abord l'occasion pour nous de vous présenter les commissions qui vont orienter la vie du village pour les 6 prochaines années grâce à la confiance que vous nous avez massivement accordée, ce qui va nous permettre de faire avancer les projets en cours et d'en impulser de nouveaux. Bien évidemment, il s'agit de continuer à préserver la tranquillité et la qualité de vie à Montferrand-le-Château, de mener à bien les projets engagés dans une gestion rigoureuse du budget. La commission des finances y veille.
Ainsi, la rénovation de l'ancienne maternelle en mairie et en crèche (rez-de-chaussée), l'agrandissement et la réhabilitation des locaux (sous-sol) vont apporter davantage de confort et de bien-être aux associations et aux usagers. Ce nouvel espace Chenassard sera réceptionné fin décembre et mis en service début janvier 2027. Nous espérons qu'il donnera entière satisfaction tant aux agents municipaux, qu'à toutes les personnes qui auront à le fréquenter.
Mais il s'agit aussi d'examiner la faisabilité de nouveaux projets et notamment de repenser et de restructurer le cœur de village dans un esprit de convivialité et de praticité, sans mettre de côté les besoins des différents quartiers qui contribuent tout autant à la vie de notre commune. Afin de développer une réflexion sur les équipements communaux, une consultation est engagée : elle permettra de recueillir vos attentes et vos besoins dans la perspective de remplacer l'actuelle salle des fêtes.
Votre CCAS évolue avec l'arrivée de nouveau membres. Nous tenons à remercier chaleureusement les membres de la précédente mandature pour leur implication, leur disponibilité et leur contribution au service des habitants. Nous allons pouvoir prolonger les actions en direction des personnes les plus vulnérables mais aussi mettre en oeuvre des initiatives en lien avec les commissions. C'est le cas par exemple du réseau d'entraide intergénérationnel en cours d'élaboration qui a besoin de vous pour naître et grandir : plusieurs personnes se sont déjà manifestées et nous nous en réjouissons. N'hésitez pas à nous faire part de votre intérêt.
Bonne nouvelle ! Les premiers habitants du lotissement Les grands pièces se sont installés cet été : le lotissement prend forme petit à petit et cela fait plaisir à voir.
Quant aux manifestations culturelles de cet été, celles-ci ont pu être organisées avec le concours des associations et de nombreux bénévoles, à l'instar de la soirée des Mardis des Rives qui a rencontré, comme à son habitude, un franc succès. Nos associations ont d'ailleurs été mises à l'honneur lors de notre désormais traditionnel forum qui s'est tenu début septembre. Nous regrettons toutefois l'annulation de la soirée Cinéma plein air, indépendante de notre volonté et nous espérons pouvoir vous proposer à nouveau cette manifestation en 2027.

Rappelons enfin que les bonnes pratiques garantissent le bien vivre ensemble. Les dégradations dont la commune a fait l'objet au printemps de cette année ne sont pas admissibles, de même que certains stationnements sur les trottoirs ou les chaussées qui empêchent le passage des riverains. Le bien vivre ensemble ne s'arrête pas aux portes de la propriété individuelle et entretenir les abords publics de vos habitations est une obligation. Notre équipe technique est très dynamique et l'étendue du village ne lui permet pas toujours d'être aussi rapide qu'elle le souhaiterait dans ses interventions. Fort heureusement, la motivation et le souci de bien faire sont bel et bien là ! Et pour vos déchets, notamment pendant la période d'entretien de vos espaces verts, l'écocentre de Thoraise qui est géré par le SYBERT est à votre disposition.

Terminons par plusieurs rendez-vous à noter dans vos agendas. En novembre, vous aurez le plaisir de découvrir la pièce de théâtre « La Bonne adresse » emmenée par la troupe Carrousel, à l'initiative de la commission Culture. Décembre sera marqué par la dernière édition 2026 du Marché des 4 villages et le traditionnel repas de nos aîné.e.s. Enfin, le 09 janvier 2027, monsieur le Maire aura le plaisir de vous présenter les vœux de la municipalité... et nous espérons vous accueillir pour cette occasion dans les locaux de la nouvelle mairie !

Bien à vous toutes et tous,

L'équipe municipale

AGENDA

17 ET 18 OCTOBRE	EXPOSITION ARTISANALE DU COMITÉ DES FÊTES, 10H-18H, SALLE DES FÊTES
21 OCTOBRE	SPECTACLE BIBLIO TIME « MYRIADES DE SORCIÈRES », 14H-15H15, SALLE DES FÊTES
24 OCTOBRE	SPECTACLE « CONTE ET RACONTE » DE CULTURE ET CITOYENNETÉ, DÈS 14H, SALLE DES FÊTES
25 OCTOBRE	FILM ET CONFÉRENCE « PIEDS LIBRES » DE CULTURE ET CITOYENNETÉ, 16H30, SALLE DES FÊTES
7 NOVEMBRE	CONFÉRENCE BIBLIO TIME « LICORNES ET DRAGONS », 17H, SALLE CHENASSARD
11 NOVEMBRE	COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918
15 NOVEMBRE	BOURSE AUX JOUETS DU COMITÉ DES FÊTES, 8H30-13H, SALLE DES FÊTES
21 ET 22 NOVEMBRE	THÉÂTRE « LA BONNE ADRESSE », 20H30 LE 21, 15H LE 22, SALLE DES FÊTES
4 DÉCEMBRE	MARCHÉ DES 4 VILLAGES, 17H-21H, ÉCOLE DE LA GARE
12 DÉCEMBRE	REPAS DES AÎNÉ, SALLE DES FÊTES
9 JANVIER	VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ, SALLE DES FÊTES
6 MARS	LOTO DU COMITÉ DES FÊTES, SALLE DES FÊTES
13 ET 14 MARS	BOURSE PUÉRICULTURE DE L'APE
3 ET 4 AVRIL	EXPOSITION PEINTURE DU COMITÉ DES FÊTES, 14H-18H LE 3, 10H-18H LE 4, SALLE DES FÊTES
10 ET 11 AVRIL	VIDE-DRESSING DE L'APE

Pour les nombreux rendez-vous proposés par nos associations, se reporter aux pages dédiées.

ÉTAT CIVIL

MARIAGE

VARLET Jérôme et BARDEY Émilie 15/08/2026

PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL : FÉVRIER-MARS 2026

VOS ARTICLES DOIVENT NOUS PARVENIR AVANT LE 15 JANVIER 2026 DERNIER DÉLAI (PASSÉE CETTE DATE, ILS SERONT PUBLIÉS DANS LE BULLETIN SUIVANT).

Merci de nous fournir vos articles **sous forme numérisée et modifiable (Word, OpenOffice)**, avec les FICHIERS IMAGES À PART, EN PIÈCES JOINTES DU COURRIEL (jpg, png).

Mentionnez impérativement l'événement, la date, l'heure, le lieu et le descriptif.

Adresse électronique pour l'envoi de vos articles : fhenry@montferrand-le-chateau.fr

Avec votre accord, le comité de rédaction se réserve le droit de modifier vos articles.

DÉCÈS DE MARIE-ANGE GIRARDOT

« Louise et moi-même souhaitons remercier tout notre entourage, nos amis, la paroisse, l'équipe pédagogique de l'École de la Gare, les Francas ainsi que les parents d'élèves pour leur présence, leur soutien et leur aide précieuse dans ces moments difficiles.

Marie-Ange reste présente à nos côtés et guide nos pas. »

Fabrice GIRARDOT

LES COMMISSIONS DU NOUVEAU MANDAT

COMMISSION « FINANCES »

Présentation :

La commission Finances contribue au suivi de la situation financière de la commune et à l'examen de ses principaux choix budgétaires. Son objectif est de veiller à une gestion rigoureuse et responsable, en recherchant le meilleur équilibre entre le fonctionnement quotidien, les projets de la commune et les ressources disponibles. La commission est associée aux principales étapes de la vie budgétaire : préparation des budgets, suivi de leur exécution et présentation de la situation financière de la commune. Elle peut également être amenée à examiner les projets d'investissement, leurs incidences budgétaires et leurs différents modes de financement. Tous les sujets financiers ne font toutefois pas nécessairement l'objet d'un examen préalable en commission. Certains dossiers sont préparés directement par les services municipaux, encadrés et suivis par le maire et l'adjoint aux finances avant d'être présentés au Conseil municipal lorsque les décisions relèvent de sa compétence. Au-delà du suivi budgétaire, les membres de la commission qui le souhaitent s'investissent également dans le suivi de certains contrats et postes de dépenses. Ce travail de suivi contribue à la bonne utilisation des ressources communales et permet, lorsque cela est possible, de dégager des marges de manœuvre pour d'autres besoins ou projets. Gérer les finances d'une commune, c'est rechercher en permanence un équilibre : maîtriser les dépenses du quotidien, préserver les capacités financières de la collectivité et continuer à investir dans les équipements et les projets utiles aux habitants et à la commune.

Composition :

Michel GAILLOT (président), Laurence LACOMBE (vice-présidente), Franck FALQUE, Pascal DUCHEZEAU, Jean-Michel LALLEMENT, Marie-Pierre COUTOT, Mathieu JOVENEAU, Séverine EQUOY-HUTIN, Fabrice GUINCHARD et Lucie BERNARD.

COMMISSION « VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE »

Présentation :

La commission Vie Culturelle et Associative a à cœur de pérenniser l'offre culturelle déjà présente au sein de la commune tout en restant ouverte aux diverses sollicitations. L'organisation des diverses festivités et cérémonies officielles fait partie également de ses compétences. Le partenariat entre la municipalité et les différentes associations y est privilégié, avec la création d'une charte des associations montferrandaises afin d'être plus efficace lors de manifestations. En effet, que des événements soient portés par la municipalité ou une association, c'est en venant apporter un soutien matériel ou humain à celui qui en est l'initiateur que le tissu associatif se verra renforcé. "Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin!"
Vous trouverez dans les pages dédiées à la commission tous les événements passés et à venir.

Composition :

Michel GAILLOT (président), Fabrice GUINCHARD (vice-président), Laurence LACOMBE, Franck FALQUE, Annick LAVIER, Pascal DUCHEZEAU, Jean-Michel LALLEMENT, Didier BONZON, Eléa PAUTHIER, Olivier SCHERMANN, Marie-Pierre COUTOT, Mathieu JOVENEAU, Séverine EQUOY-HUTIN, Joël VERLHAC et Lucie BERNARD.

COMMISSION « VIE QUOTIDIENNE ET SERVICES DE PROXIMITÉ »

Présentation :

Cette commission regroupe plusieurs domaines de la vie quotidienne. Elle privilégie les relations de la municipalité avec la crèche communale, le Mouvados, le Relais Petite Enfance, la ludothèque La toupie et l'EHPAD Jean XXIII. La bibliothèque, service de proximité, fait partie de son périmètre. A ceci s'ajoute la diffusion de l'information aux administré.e.s (Facebook, Panneau Pocket, bulletin communal, panneaux lumineux). La commission prend en charge et met en œuvre le dispositif Carte Avantages Jeunes au sein de la commune. Elle porte aussi le projet de réseau d'entraide intergénérationnel qui est en cours de constitution.
Ses travaux sont menés en lien avec les commissions Finances, Vie culturelle et associative et le CCAS.

Composition :

Michel GAILLOT (président), Séverine EQUOY-HUTIN (vie-présidente), Laurence LACOMBE, Franck FALQUE, Annick LAVIER, Daniel HOURNON, Olivier SCHERMANN, Marie-Pierre COUTOT, Mathieu JOVENEAU, Fabrice GUINCHARD, Nicole BOILLIN, Lucie BERNARD, Pascal DUCHEZEAU, Jean-Michel LALLEMENT.

COMMISSION « TRAVAUX, FORÊT, LOGEMENT, ENVIRONNEMENT »

Présentation :

La commission Travaux, Logement, Forêt et Environnement est au cœur de l'aménagement durable et de la qualité de vie à Montferrand-le-Château. Elle concilie la modernisation des infrastructures communales, l'accès à un habitat de qualité, et la préservation de notre patrimoine naturel et forestier.

Ses domaines d'action et missions sont les suivants : travaux et infrastructures avec la programmation, la budgétisation et le suivi des chantiers de rénovation des bâtiments publics tels que l'école, la mairie avec l'espace Chenassard ; entretien et sécurisation de la voirie notamment la modernisation de l'éclairage public et la gestion des réseaux ; logement et urbanisme par le suivi de l'offre de logements sur la commune, l'accompagnement des projets de rénovation énergétique de l'habitat et l'intégration harmonieuse des nouvelles constructions dans le respect du cadre de vie local ; forêt communale avec une gestion raisonnée du massif forestier en partenariat avec l'Office National des Forêts, une planification des coupes de bois, l'affouage pour les habitants, les chantiers de reboisement pour faire face au changement climatique et l'entretien des sentiers ; et enfin, la gestion des espaces verts communaux.

Cette commission est une instance d'étude, d'orientation et de proposition. Elle analyse les besoins de la commune, examine les devis techniques, priorise les projets en fonction du budget municipal et soumet ses recommandations au Conseil Municipal pour délibération.

Composition :

Michel GAILLOT (président), Franck FALQUE (vice-président), Laurence LACOMBE, Pascal DUCHEZEAU, Jean-Michel LALLEMENT, Didier BONZON, Chloé CONTRECIVIL, Daniel HOURNON, Eléa PAUTHIER, Olivier SCHERMANN, Séverine EQUOY-HUTIN, Fabrice GUINCHARD et Lucie BERNARD.

COMMISSION « AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME »

Présentation :

Nouvellement créée, cette commission a vocation à mener une réflexion globale sur l'aménagement du territoire de Montferrand-le-Château. Son objectif est de définir les priorités en matière d'investissement, en tenant compte des besoins de la commune et de ses capacités financières. Elle portera des projets structurants (aménagement du centre du village, création d'une salle des fêtes et culturelle, développement d'un habitat inclusif ou encore aménagement de voies douces).

Ces projets s'inscrivent dans une vision à moyen et long termes. Certains pourront être engagés au cours du mandat actuel, d'autres devront être poursuivis lors des mandats suivants. La commission pourra également contribuer à des projets intercommunaux à l'échelle du secteur Sud-Ouest.

Son travail est mené en étroite collaboration avec les autres commissions municipales : commission Finances pour étudier la faisabilité des projets, commission Vie Quotidienne et commission Vie Associative pour identifier les besoins des habitants et du tissu associatif, commission Travaux pour leur mise en œuvre.

Composition :

Michel GAILLOT (président), Lucie BERNARD (vice-présidente), Laurence LACOMBE, Franck FALQUE, Pascal DUCHEZEAU, Jean-Michel LALLEMENT, Eléa PAUTHIER, Chloé CONTRECIVIL, Olivier SCHERMANN, Emmanuel GUINCHARD, Marie-Pierre COUTOT, Séverine EQUOY-HUTIN, Fabrice GUINCHARD, Joël VERLHAC.

Le Maire, les adjoint.e.s et les conseiller.e.s vous reçoivent sur rendez-vous.

Toute l'équipe municipale est à votre écoute : n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, de vos propositions, de vos idées.

LES FINANCES DE LA COMMUNE : 2025 EN CHIFFRES, 2026 EN PROJETS

Derrière les chiffres d'un budget communal se trouvent avant tout les services du quotidien et les projets de la commune : école, petite enfance, entretien des bâtiments et des espaces publics, voirie, équipements, vie associative et culturelle... Pour suivre ces dépenses et leurs financements, notre commune dispose de deux budgets distincts : le budget principal de la commune et un budget annexe consacré au lotissement des Grandes Pièces. Cette séparation permet notamment de suivre précisément l'équilibre financier de l'opération de lotissement, indépendamment du fonctionnement courant et des autres projets de la commune.

En parallèle, le SIVOS (Syndicat intercommunal à vocation scolaire) et le CCAS (Centre communal d'action sociale) disposent de leur propre budget.

2025 : UNE ANNÉE QUI PERMET DE PRÉPARER L'AVENIR

Sur le budget communal, l'année 2025 s'est achevée avec 1,63 M€ de recettes de fonctionnement pour 1,49 M€ de dépenses. La commune a ainsi dégagé sur l'année un excédent de fonctionnement de près de 139 000 €. Avec les résultats conservés des années précédentes, l'excédent cumulé atteint 362 000 € à fin 2025. Cet excédent peut être affecté aux investissements futurs ou reporté au budget de fonctionnement pour des dépenses futures. Cet équilibre est important. La différence entre les recettes et les dépenses du quotidien constitue l'une des ressources permettant à la commune de financer ses investissements et nos nombreux projets.

Les dépenses de fonctionnement de la commune évoluent avec la création du SIVOS en 2025. Depuis le 1er septembre 2025, les dépenses liées au groupe scolaire ne sont plus directement supportées par la commune (périscolaire, entretien, remboursement d'emprunt...) mais regroupées dans une participation au budget du SIVOS. Le personnel de mairie affecté à l'école est, quant à lui, rattaché au SIVOS depuis le 1er janvier 2026.

Si le coût global supporté par la commune ne change pas fondamentalement, la répartition entre les différents postes de charges évolue, rendant la comparaison d'une année sur l'autre moins évidente.

Du côté des investissements en 2025

La commune a réalisé 969 000 € de dépenses d'investissement en 2025, pour des recettes d'investissement de près de 1,20 M€. Si une année budgétaire s'arrête au 31 décembre, ce n'est pas le cas des projets ! À cette date, 615 000 € de dépenses étaient déjà engagées mais restaient à réaliser.

Elles concernent principalement le projet en cours de l'Espace Chenassard, qui abritera le nouvel établissement d'accueil des jeunes enfants et la mairie, ainsi que la réfection de la salle de convivialité Chenassard, de la salle de sport et des différents espaces destinés aux associations et aux adolescents. Elles concernent également d'autres projets en cours de finalisation, comme les travaux du centre de soins et la réfection de trottoirs. Ces montants sont donc repris dans le budget 2026.

Le budget 2026 prévoit à la fois la poursuite des opérations déjà engagées et les nouveaux investissements prévus sur l'année. Il a donc été construit avec un double objectif : assurer les services du quotidien et poursuivre les investissements engagés, tout en recherchant les financements permettant de préserver les équilibres de la commune.

LE BUDGET COMMUNAL 2026

1,54 M€ de recettes et de dépenses de fonctionnement pour assurer le fonctionnement quotidien de la commune et de ses services.

3,63 M€ en recettes et dépenses d'investissement pour poursuivre les opérations engagées et financer les projets à venir, en complément des investissements réguliers consacrés à l'entretien des bâtiments et des équipements.

Ce montant d'investissement est particulièrement important en 2026. Il est principalement lié à la poursuite de l'Espace Chenassard, mais aussi au démarrage du projet Cœur de village, avec notamment l'enfouissement des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunication. Au total, plus de 3,3 M€ de crédits sont inscrits au budget pour ces différents projets.

Le budget prévoit également différents investissements dans les bâtiments, la voirie et les équipements communaux : équipements informatiques, travaux forestiers ou encore renouvellement de certains matériels.

Ces montants correspondent à des prévisions budgétaires : ils donnent à la commune la possibilité de réaliser les dépenses prévues. Chaque projet a toutefois sa propre temporalité et fait l'objet d'un suivi et d'un travail régulier par les élus.

COMMENT FINANCER CES INVESTISSEMENTS ?

Un investissement communal n'est pas financé uniquement par les ressources propres de la commune. La recherche de subventions constitue donc une part essentielle de la préparation des projets, comme cela a été fait pour le projet de réfection de l'ancienne école maternelle.

Pour 2026, le budget prévoit ainsi plus de 1,5 M€ de subventions d'investissement, provenant de plusieurs partenaires : État, Région, Grand Besançon Métropole, CAF et Département.

L'excédent de fonctionnement a également été affecté à l'investissement. Par ailleurs, la commune devra souscrire un emprunt à long terme pour finaliser le financement de ses projets, ainsi que des financements à court terme pour couvrir ses besoins temporaires de trésorerie liés notamment aux décalages entre le paiement des travaux et le versement des subventions ou le remboursement de la TVA.

L'enjeu est donc, tout au long de l'année, de suivre l'avancement des travaux, mobiliser les subventions obtenues et ajuster les financements aux besoins réels de la commune.

LE LOTISSEMENT DES GRANDES PIÈCES : UN PROJET ET UN BUDGET À PART

Le lotissement dispose de son propre budget, séparé du budget communal. Cette distinction est importante : une opération de lotissement se déroule sur plusieurs années. La commune a d'abord financé l'acquisition et l'aménagement des terrains ; les recettes arrivent ensuite progressivement, au rythme de leur commercialisation.

À la fin de l'année 2025, le budget du lotissement présente un résultat global positif de 341 000 €. Toutefois, ce résultat n'est pas définitif puisque les travaux de voirie et d'aménagement définitifs ne seront réalisés qu'à l'issue de la phase de commercialisation.

Ce montant ne constitue donc pas une somme librement disponible pour les autres projets communaux : l'opération se poursuit, les terrains doivent encore être commercialisés et les financements engagés doivent être remboursés.

Le budget 2026 traduit la poursuite de la commercialisation des terrains. Celle-ci constitue désormais un enjeu majeur : les recettes des ventes doivent permettre de maintenir l'équilibre financier de l'opération et de rembourser les financements mobilisés pour sa réalisation.

Les deux budgets, communal et lotissement, répondent à des logiques différentes, mais avec une même exigence : maintenir des finances équilibrées tout en donnant à la commune les moyens de réaliser ses projets.

LOTISSEMENT
" LES GRANDES PIÈCES " :

Quelques parcelles
sont encore disponibles.

Si vous êtes intéressé.e.s,
contactez la mairie.

TRAVAUX, FORÊT ET SÉCURITÉ : LA COMMUNE PRÉPARE LES CHANTIERS DE DEMAIN

Réunie fin juin, la commission travaux a dressé un large état des lieux des projets communaux. Entre la bonne santé de la forêt, l'avancée des grands chantiers et les préoccupations liées à la circulation, les dossiers ne manquent pas.

UNE FORÊT QUI CONTINUE DE RAPPORTER

Bonne nouvelle pour les finances communales : la forêt reste une ressource précieuse. Une importante coupe sanitaire réalisée sur une parcelle fortement dégradée a permis d'éviter une dévalorisation du bois et de générer près de **28 000 euros de recettes**. L'affouage apporte également sa contribution, avec un peu plus de **2 000 euros** de ventes.

Pour autant, les revenus devraient être plus modestes en 2026. Aucun gros bois ne sera exploité cette année et les prochaines coupes se concentreront sur le secteur des Tuileries. Les élus ont également rappelé aux affouagistes l'importance de remettre les parcelles en état après les coupes, plusieurs chantiers ayant été laissés encombrés de branches.

L'ESPACE CHENASSARD TIENT SON CALENDRIER

Autre dossier majeur : le chantier de l'Espace Chenassard. Les travaux avancent conformément au planning. La maçonnerie est pratiquement achevée, la charpente est terminée, la couverture est en cours et les huisseries commencent à prendre place. À ce stade, **la livraison reste prévue pour le mois de décembre**, sans retard annoncé.

Du côté de l'ancien centre de soins, désormais repris par la commune, les aménagements se poursuivent. Une partie des locaux accueille déjà les infirmières. Il ne reste plus que quelques travaux électriques, suspendus à une intervention d'Enedis.

Les habitants peuvent également constater la fin des travaux de réfection des trottoirs rues de Grandfontaine, d'Avanne et de Besançon, réalisés par le Grand Besançon Métropole, qui exerce la compétence en matière de voirie.

VITESSE ET STATIONNEMENT

La sécurité routière demeure l'un des sujets les plus sensibles. Rue d'Avanne, le fonctionnement de la chicane sera réétudié afin d'améliorer la visibilité des automobilistes.

Dans plusieurs secteurs, notamment rue des Salines, rue de la Chapelle et rue du Centre, la vitesse excessive continue d'inquiéter les riverains. Parmi les pistes envisagées figure la création de places de stationnement alternées, destinées à ralentir naturellement les véhicules.

Les élus ont également signalé plusieurs véhicules stationnés depuis de longs mois sur le domaine public, dont certains devront faire l'objet d'un suivi.

JEUX, LOGEMENTS ET SÉCURITÉ DES PIÉTONS

La réflexion se poursuit également sur les équipements de loisirs. Une demande d'extension du skatepark a été évoquée, mais la municipalité souhaite avant tout mener une réflexion d'ensemble sur les différentes aires de jeux existantes et celle qui sera prochainement créée dans le lotissement des Grandes Pièces.

Enfin, plusieurs aménagements ont été évoqués pour améliorer le quotidien des habitants : installation éventuelle d'un lampadaire rue de Rancenay, retrait de panneaux devenus inutiles au chemin du Pré au Loup et, surtout, poursuite de la réflexion sur la sécurité des piétons dans plusieurs rues du village.

Les abords de la crèche, rue de l'École, font d'ailleurs l'objet d'une vigilance particulière. Une sensibilisation sera engagée auprès des parents afin de limiter les comportements pouvant mettre en danger les jeunes enfants aux heures d'entrée et de sortie.

INCIVILITÉS ET VANDALISME

C'est avec une vive indignation que nous devons faire le constat de dégradations gratuites et d'intrusions inacceptables sur le territoire de notre commune. Au début de l'été, plusieurs équipements et bâtiments qui appartiennent à l'ensemble des habitants ont été pris pour cible :

- **La boîte à livres du centre** a été vandalisée à plusieurs reprises. Les portes ont été arrachées.
- **L'aire de jeux de la Marne** a été détériorée mi-juillet.
- **Les panneaux solaires de l'école**, symboles de notre engagement collectif pour la transition énergétique, ont été endommagés en juin.
- Plus grave encore, des **intrusion**s ont été constatées au sein de nos bâtiments publics, ciblant **l'ancienne école** ainsi que **l'école actuelle**.

Au-delà du coût financier pour la collectivité, ces actes nuisent directement au cadre de vie de tou.te.s les montferrandais.es et témoignent d'un mépris regrettable pour les espaces dédiés à nos enfants et à la vie commune.

Grâce à l'efficacité du système de **vidéoprotection** déployé sur la commune, les personnes impliquées ont pu être **identifiées**. La municipalité a immédiatement réagi en saisissant les forces de l'ordre. Un **dépôt de plainte** a été effectué et l'ensemble des images et éléments d'identification a été transmis à la **gendarmerie**, qui mène désormais l'enquête.

La municipalité en appelle à la vigilance et au civisme de chacun pour veiller sur notre village.
Respecter nos infrastructures, c'est avant tout respecter le bien de tous.

VOIRIE ET ÉCLAIRAGE : LES TRAVAUX À VENIR

Cet automne, Grand Besançon Métropole réalisera plusieurs travaux dans la commune afin d'améliorer la sécurité des déplacements et la qualité des aménagements publics.

POURSUITE DE LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre du programme pluriannuel de rénovation de l'éclairage public mené par GBM, les travaux sont réalisés chaque année par tranche sur les communes du territoire.

Cette année, la commune bénéficiera du remplacement de l'ensemble des points lumineux situés **rue de la Chapelle, entre la rue du Bois des Foules et le rond-point de la rue de Rancenay**. Cette intervention permettra de moderniser les équipements et d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'éclairage public sur cet axe.

SÉCURISATION DES CHEMINEMENTS PIÉTONS RUE DE BESANÇON

Des travaux sont prévus **rue de Besançon, entre le feu rouge de la Marne et l'arrêt de bus Ginko de la Marne**. Ils consisteront à élargir le trottoir afin de sécuriser les déplacements des piétons.

Aujourd'hui, cette portion présente des trottoirs particulièrement étroits, obligeant les piétons à circuler dans des conditions peu confortables. Le nouvel aménagement permettra de leur offrir un cheminement plus large et plus sûr.

AMÉLIORATION DU CARREFOUR RUE DE LA CHAPELLE / RUE DES USINES

Enfin, des travaux d'amélioration et de sécurisation sont prévus au **carrefour de la rue de la Chapelle et de la rue des Usines**. L'objectif est de rendre cet aménagement plus sûr pour l'ensemble des usagers et d'améliorer les conditions de circulation à cet endroit.

Ces différentes interventions, réalisées avec le concours de Grand Besançon Métropole, contribue ainsi à améliorer progressivement les équipements et les déplacements dans la commune.

PROJET CŒUR DE VILLAGE : UN PROJET D'AVENIR QUI SE CONSTRUIT

Avec le lancement des travaux du futur Espace Chenassard, la transformation du centre de village commence. Ce projet structurant dessine le cœur de village de demain : un espace plus accueillant, plus sûr, plus végétalisé et plus agréable à vivre.

L'objectif est d'améliorer les déplacements de tous les usagers (piétons, cyclistes, automobilistes et transports en commun), de renforcer l'attractivité des commerces et des services, tout en créant de nouveaux espaces de rencontre et de convivialité.

Le projet s'étend le long de la rue de Besançon, entre la rue des Brillets et la rue de Mont. Il concerne notamment les abords de l'école de la Gare, la halte ferroviaire, le futur Espace Chenassard, les aménagements de cette rue, ainsi que le site de l'ancienne école de la Gare.

Afin de coordonner les différents chantiers et de limiter les nuisances, la commune travaille en étroite collaboration avec ses différents partenaires (Grand Besançon Métropole, SYDED et Département...) Les aménagements se réaliseront progressivement au cours des prochaines années.

2027 : PREMIÈRE ÉTAPE, L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Le premier chantier concernera l'enfouissement des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunication, dont le démarrage est prévu au début de l'année 2027 sous maîtrise d'ouvrage du SYDED. Cette opération permettra de moderniser les infrastructures tout en améliorant durablement le paysage urbain.

AUTOMNE 2027 : LE PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL (PEM)

À proximité de la gare, Grand Besançon Métropole réalisera le futur Pôle d'Échange Multimodal (PEM). Ce nouvel espace a pour ambition de faciliter le report modal entre le train, les bus, les transports scolaires, les vélos et les autres modes de déplacement. Il intégrera également les places de stationnement destinées aux familles de l'école de la Gare.

2028 : UNE NOUVELLE RUE DE BESANÇON

La rue de Besançon, entre la rue des Brillets et la rue de Mont, fera ensuite l'objet d'une requalification complète. Chaussée rénovée, trottoirs sécurisés, stationnements réorganisés et aménagements favorisant les mobilités douces permettront de rendre cet axe plus sûr et plus agréable.

Une attention particulière sera portée au secteur du centre du village, autour de la boulangerie et de la zone commerciale, afin d'améliorer les circulations et de valoriser ces espaces de vie.

ET DEMAIN...

Au-delà des travaux de voirie, d'autres réflexions sont engagées pour poursuivre la transformation du centre de village.

La commune étudie notamment l'aménagement d'une véritable place de village ainsi qu'un projet d'habitat inclusif sur le site de l'ancienne école de la Gare.

L'avenir du bâtiment accueillant aujourd'hui la mairie, la salle des fêtes et la salle de tennis de table fait également partie des réflexions. À terme, sa démolition pourrait permettre de créer un vaste espace végétalisé au bénéfice de l'école et des habitants, tout en offrant un véritable îlot de fraîcheur. Cette évolution s'accompagnerait de la création d'un nouvel équipement municipal, plus fonctionnel, plus économe en énergie et mieux adapté aux besoins de la commune.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

Les dates indiquées sont données à titre indicatif. Elles pourront être adaptées en fonction des contraintes techniques, administratives ou de la coordination des différents chantiers.

Pas à pas, ce projet ambitieux transformera durablement le cœur de Montferrand-le-Château pour offrir un cadre de vie plus attractif, plus pratique et plus agréable à tous.tes.

UNE RÉFLEXION SUR L'AVENIR DE LA SALLE DES FÊTES

Le projet de réaménagement du centre de village prévoit de faire évoluer la salle des fêtes actuelle, aujourd'hui vétuste, peu confortable et ne répondant plus pleinement aux besoins en matière d'accessibilité, notamment pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Comme nous avons déjà pu l'évoquer, un emplacement a été identifié dans le projet de PLUi, rue d'Avanne, à la sortie de Montferrand-le-Château, pour accueillir éventuellement un nouvel équipement.

Aujourd'hui, au sein de la Commission Aménagement du Territoire et Urbanisme, nous engageons une réflexion plus large sur l'avenir de cet équipement et sur l'offre dont la commune pourrait avoir besoin dans les années à venir.
L'objectif est de réfléchir à un lieu adapté aux usages réels et capable de répondre au mieux aux besoins des habitants, des associations et des différents usagers.

Mais avant d'aller plus loin, il nous paraît essentiel de connaître votre avis. **Donnez-le nous !**

À travers un questionnaire en ligne, nous souhaitons mieux comprendre **vos usages actuels, vos besoins et vos attentes pour les années à venir** : activités sportives ou culturelles, manifestations, événements associatifs ou familiaux, réunions, spectacles, etc.

L'objectif de cette consultation est de **hiérarchiser les besoins et d'identifier les usages prioritaires**, afin d'alimenter la réflexion de la commune et de construire, le moment venu, un projet cohérent avec les besoins de la population et les possibilités de la collectivité.

Il ne s'agit donc pas de dresser une liste de souhaits ou d'équipements, mais bien de déterminer **ce qui est essentiel et ce qui répond réellement aux besoins des usagers**.

Ce questionnaire est anonyme et prend environ 5 minutes.

Comment participer ?
Vous pouvez remplir le questionnaire **en ligne** en scannant le **QR Code** ci-contre ou en vous rendant sur le site internet de la commune : www.montferrand-le-chateau.fr

Pour les personnes qui le souhaitent, le questionnaire est également disponible **en version papier sur demande auprès du secrétariat de mairie**.

Merci à toutes et à tous pour votre participation !

LE CCAS, C'EST QUOI ?

Un CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un organisme public local présent dans chaque commune de France. Il dépend de la mairie et a pour mission principale de mettre en œuvre la politique sociale de la commune.

VOICI SES RÔLES ESSENTIELS :

1. Accueil, écoute et orientation
Le CCAS accueille les habitants en difficulté, les informe sur leurs droits sociaux et les oriente vers les bons services

2. Aides sociales facultatives
Il peut accorder des aides financières ponctuelles (bons alimentaires, aides au logement, secours d'urgence...) selon la situation des personnes.

3. Gestion de services sociaux

4. Instruction des demandes légales d'aide sociale
Il participe à l'instruction administrative de certaines aides légales et **garantit une stricte confidentialité**.
Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à contacter votre mairie.

Votre CCAS est composé de :
Conseiller.e.s municipal.e.s élu.e.s : Michel Gaillot, Séverine Equoy Hutin, Lucie Bernard, Annick Lavier, Eléa Pauthier, Didier Bonzon
Membres nommé.e.s : Christelle Mesnier, Jacqueline Verlhac, Jean-Pierre Marguier, Jacky Carvalho, Philippe De Conto.

À VENIR : L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Une **Analyse des besoins sociaux (ABS)** est une démarche d'observation et de diagnostic qui permet à une commune ou à un Centre communal d'action sociale (CCAS) de mieux connaître les besoins de sa population afin d'adapter ses politiques et ses actions sociales.

Elle s'appuie sur l'analyse de données statistiques (démographie, revenus, logement, santé, etc.), mais aussi sur des enquêtes auprès des habitants et des acteurs locaux. L'objectif est d'identifier les besoins, les difficultés rencontrées, les ressources existantes et les évolutions du territoire. Elle est obligatoire en début de mandat.

L'ABS constitue ainsi un outil d'aide à la décision pour les élu.e.s. Elle permet de définir des priorités d'action, de développer des services adaptés et de renforcer la cohérence des politiques sociales en réponse aux réalités locales.

Fin 2026-début 2027, une enquête des besoins sociaux sera effectuée au sein de la commune par les membres du CCAS. Elle s'adressera à tout.e.s les montferrandais.e.s.
Deux supports seront privilégiés : papier et numérique.
Nous vous remercions par avance de bien vouloir y consacrer quelques minutes et, le cas échéant, de réserver un bon accueil aux personnes qui se présenteront à votre domicile.

MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU

POUR ÊTRE ACCOMPAGNÉ, IL FAUT SE SIGNALER !

Faites-vous connaître auprès du CCAS pour figurer sur le registre communal

Le **Registre des personnes vulnérables** permet au CCAS de vous contacter et de vous apporter aide et soutien en cas de besoin.

POURQUOI EST-IL IMPORTANT *de se signaler ?*

En cas d'alerte ou de situation exceptionnelle (canicule, grand froid, inondation, crise sanitaire...), le CCAS peut vous joindre rapidement.

Pour rester en lien et rompre l'isolement.

Pour bénéficier d'une écoute, d'informations et d'un soutien adaptés à vos besoins.

Une démarche simple, confidentielle et volontaire. Vos données sont protégées et uniquement utilisées par le CCAS.

VOUS ÊTES CONCERNÉ(E) OU VOUS CONNAISSEZ UNE PERSONNE QUI POURRAIT L'ÊTRE ?
N'attendez pas, signalez-vous !

QUI EST CONCERNÉ ?

- Personnes âgées de 65 ans et +
- Personnes en situation de handicap
- Personnes fragiles ou isolées (maladie, perte d'autonomie...)

COMMENT VOUS FAIRE CONNAÎTRE ?

- **Contactez le CCAS** de votre commune en mairie
- **Par téléphone :** 03 81 56 52 09 (du lundi au vendredi)
- **Par mail :** secretariat@montferrand-le-chateau.fr ou via le site internet de la commune **www.montferrand-le-chateau.fr**
- **Par courrier ou en vous déplaçant :** Mairie de Montferrand-le-Château, 45 Rue de Besançon, 25320 Montferrand-le-Château

Un simple contact peut faire toute la différence.

CCAS votre commune

À vos côtés, chaque jour.

COMMUNE DE
MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU

ENTRAIDE COMMUNALE

UN RÉSEAU DE SOLIDARITÉ ENTRE HABITANTS

Parce qu'un simple coup de main peut faire une grande différence, la commune souhaite créer un réseau d'entraide locale fondé sur la **solidarité** et la **proximité.** Ce dispositif met en relation des habitants souhaitant aider avec des personnes ayant besoin d'un accompagnement ponctuel dans leur quotidien, dans un **cadre bienveillant et sécurisé.**

POUR QUI ?

- Personnes âgées
- Personnes isolées familialement, socialement
- Personnes en difficulté temporaire

QUOI ?

- Relai contre l'isolement numérique
- Aide aux déplacements
- Récupération de courses, de colis, de médicaments...
- Petits bricolages et petites réparations de dépannage (plomberie, électricité, etc.)
- Petite visite pour échanger

QUI ?

- Une équipe d'élu.e.s coordonnateurs
- Un référent unique pour une relation de confiance
- Des bénévoles engagés, discrets et bienveillants, sélectionnés par la municipalité selon leurs compétences et leurs disponibilités (techniques, relationnelles)
- Les commerçants et professionnel.le.s du village volontaires

Vous souhaitez

AIDER OU RECEVOIR UN COUP DE MAIN ?

Ensemble, créons du lien !

CONTACTEZ LA MAIRIE
03 81 56 52 09

Devenez **bénévole** ou faites connaître un **besoin.**

Votre engagement fait la différence !

IMPRIMÉ PAR NOS SOINS. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU)

LES DÉMARCHES D'URBANISME DEVIENNENT SIMPLES

Déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, certificats d'urbanisme... tout peut être déposé en ligne sur **grandbesancon.fr/gnau** pour l'ensemble des communes de Grand Besançon Métropole.

Le guichet numérique vous guide pas à pas lors du dépôt : formulaires assistés, pièces à joindre clairement indiquées, erreurs signalées immédiatement. Aucun document n'a besoin d'être imprimé et vous évitez les déplacements.

Le suivi du dossier est accessible à tout moment : chaque étape apparaît automatiquement, depuis l'enregistrement jusqu'à la décision.

À noter : pour assurer le suivi complet de votre dossier jusqu'à sa clôture (transmission de la DOC, dépôt de la DAACT, ajout de pièces complémentaires...), il est nécessaire d'avoir **quelques bases en informatique** :

- savoir se connecter à son espace personnel,
- retrouver ses documents,
- téléverser des pièces,
- consulter les notifications et les messages du service instructeur.

Ces manipulations restent simples, mais demandent un minimum d'aisance numérique pour garantir un traitement fluide et sans retard.

Un service pratique, disponible 24h/24, pensé pour faciliter vos démarches, que vous soyez particulier ou professionnel.

Se connecter ici : https://gnau-grandbesancon.operis.fr/gnau/Application/gnau-epro.html#/

AFFOUAGE 2026-2027

LES AFFOUAGISTES DEVRONT DÉPOSER LEURS INSCRIPTIONS EN MAIRIE DU 2 AU 30 NOVEMBRE 2026.

Les modalités vous seront communiquées lors de l'inscription.

Merci de vous munir de votre attestation d'assurance et d'un chèque à l'ordre du Trésor Public.

Aucun remboursement ne sera effectué.

MICRO-CRÈCHE " LA SOURIS VERTE "

LA SOURIS VERTE CHANGE D'ADRESSE ET AUGMENTE SA CAPACITÉ D'ACCUEIL !

La crèche communale, La souris verte, déménagera à la fin de l'année 2026 pour rejoindre ses nouveaux locaux dans l'ancienne école maternelle.

La commune se réjouit de pouvoir offrir de nouveaux espaces, fonctionnels et agréables, aux familles comme aux personnels.

À cette occasion, la capacité d'accueil de la structure passera de 11 à 18 places afin de répondre à la demande des familles.

Nous remercions le personnel de la crèche et Familles Rurales pour leur engagement dans la réalisation de ce projet.

Bonne installation !

Contact : Aurélie Hugues Zilio (directrice du site) : 06 72 03 66 24

COMPOSTER DANS VOTRE VILLAGE

c'est désormais possible !

Le SYBERT met à votre disposition un site de compostage de village, situé rue de la Mairie à Montferrand-le-Château*

Accessible 24h/24, APRÈS inscription.

**Site réservé aux personnes habitant en appartement ou n'ayant pas de possibilité de composter à domicile*

Contactez-nous du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30.

compostage@sybert.fr

03 81 87 85 24

Plus d'informations sur **sybert.fr**

SYBERT

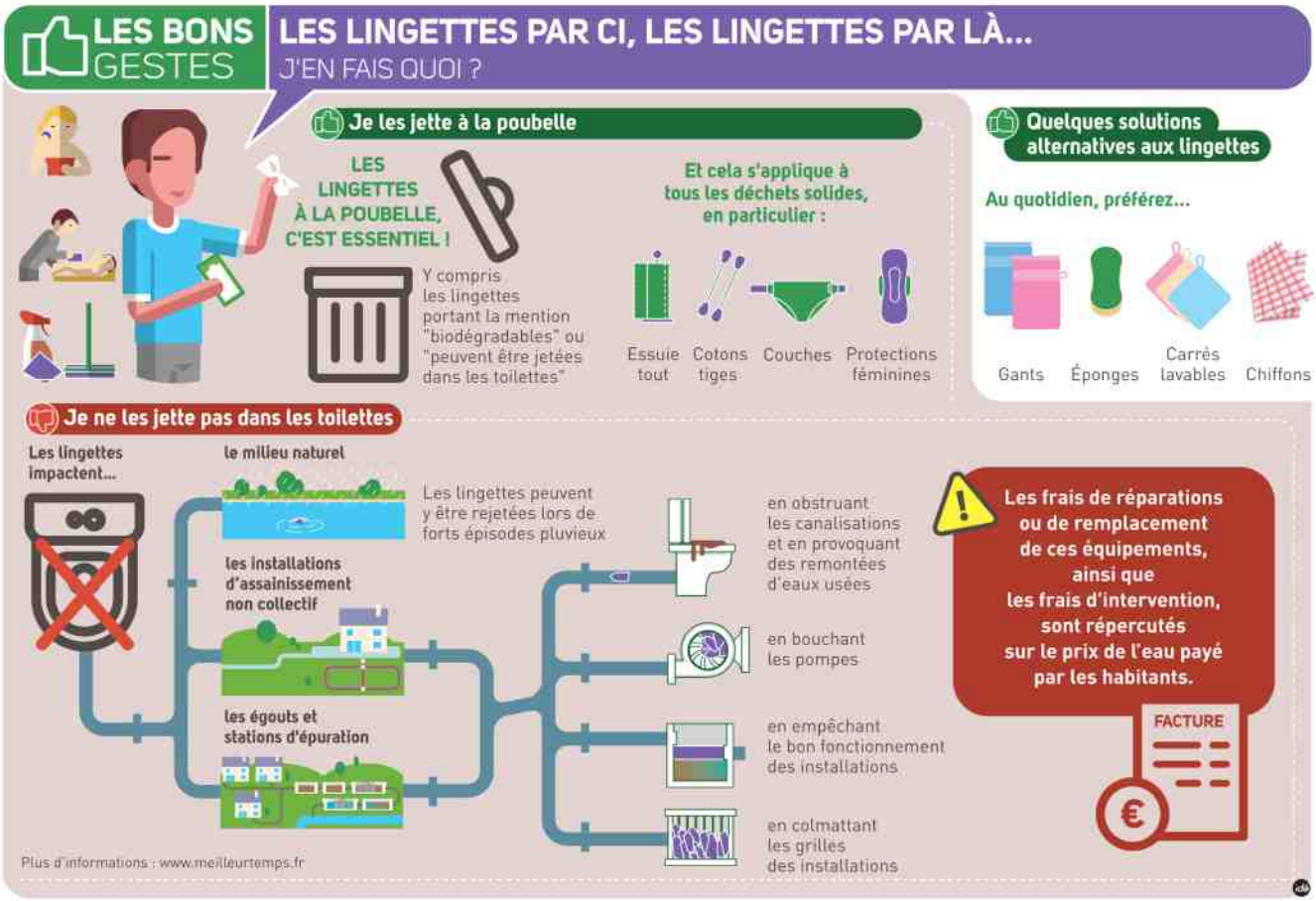

UN NOUVEAU CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE À MONTFERRAND

Le cabinet de kinésithérapie a ouvert cet hiver au 2 rue du Bochet à Montferrand-le-Château, à la place du cabinet dentaire Vouillot.
Il est composé de **Jérémy JOBARD**, **Kevin BELOT** et **Océane DIEBOLD**.

Cabinet de kinésithérapie situé au 2 rue du Bochet 25320 Montferrand-le-Château
La prise de rendez-vous est possible sur Doctolib ou au 09 60 41 46 62.

DE NOUVEAUX HABITANTS À MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU

Bienvenue au nouveau lotissement « Les Grandes Pièces » !

Montferrand-le-Château a récemment accueilli Fabien Jouffroy et sa compagne Alexiane Rubeaux, qui exercent respectivement les métiers de technicien qualité projets dans l'industrie et conseillère commerciale.

Leur fils Ethan a 6 ans et leur fille Iris a 1 mois et demi.

LES RENDEZ-VOUS À VENIR

BIBLIO TIME 2026 À LA BIBLIOTHÈQUE

Découvrez le programme de Biblio Time proposé par Grand Besançon Métropole et soutenu par la Médiathèque départementale dans le cadre du Contrat Territoire Lecture.

Conférences, contes, balades... autour du **thème des "créatures imaginaires"**, auront lieu dans différentes bibliothèques du territoire, du 21 septembre au 28 novembre.

La Bibliothèque municipale de Montferrand-le-Château rejoint cette année Biblio Time pour un **programme d'animations du 7 octobre au 7 novembre 2026**.

Venez à la rencontre d'intervenants passionnés et de l'équipe enthousiaste des bénévoles de la Bibliothèque.

***Inscriptions** : 03 81 56 69 73*
ou fhenry@montferrand-le-chateau.fr

PROGRAMME DE LA BIBLIOTHÈQUE DU 7 OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE

Contes aux quatre coins du monde

Par Sabah Maach, conteuse

Au fil de contes qui se tissent et se mêlent, Sabah Maach vous invite à mettre le chemin sous vos pieds pour un grand voyage. Des contes de malice, des contes pour rire, des contes pour partager... et ouvrir les portes du merveilleux et de l'imaginaire. Goûter à la fin du spectacle.

Mercredi 7 octobre – 15h
A partir de 3 ans – Sur inscription, GRATUIT

Escape game : Tous contre Cornebidouille

Cornebidouille en a assez des enfants qui ne veulent pas manger leur soupe. Elle est vraiment furieuse et a décidé de ratatouiller les enfants : elle veut les faire disparaître avec sa formule magique ! Pas question de la laisser faire. Il va falloir, comme Pierre, être plus malin qu'elle et trouver sa formule magique, pour la retourner contre elle. A toi de jouer !

Mercredi 14 octobre – De 14h30 à 16h30
Dès 6 ans – Sur inscription, GRATUIT

Myriades de sorcières

Spectacle par Mapie Caburet, conteuse et Man Fischer, guitariste (Cie À la lueur des contes)

Jeteuses de sorts, guérisseuses, chamanes, liens mystérieux avec les forces de la nature, les sorcières sont tout cela, et bien plus encore. Accompagnée des sons sauvages d'une guitare électrique ensorcelée, la conteuse nous emmènera dans un monde de forces mystérieuses, bien au-delà des apparences... Le spectacle sera suivi d'un moment convivial.

Mercredi 21 octobre – De 14h à 15h15
A partir de 7 ans – Entrée libre, GRATUIT
Salle des fêtes : 45 rue de Besançon

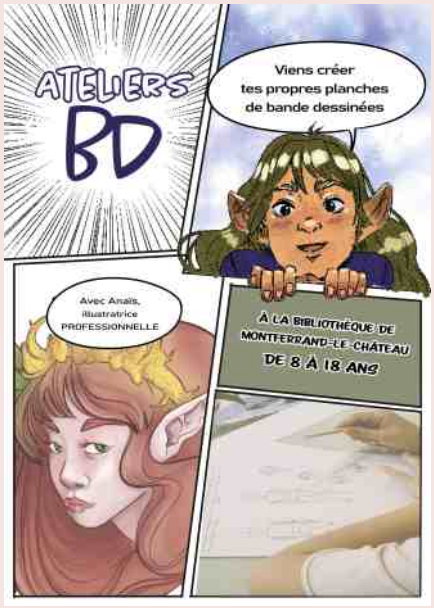

Création de BD

Atelier par Anaïs Léandre

Autour de créatures fantastiques, Anaïs te propose de créer ta propre planche et d'apprendre le processus de création d'une bande dessinée de façon simplifiée : histoire, character design, story-board, planches et mises en couleurs.

Vendredi 23 octobre – De 14h30 à 17h30
A partir de 8 ans – Sur inscription, GRATUIT

Atelier : Fabrique ta chimère

Les chimères ont-elles vraiment existé ? Les enfants pourront composer et fabriquer une créature imaginaire. Ils écriront l'origine et l'histoire de leur chimère personnalisée.

Mercredi 28 octobre – 14h
A partir de 6 ans – Sur inscription, GRATUIT

Illustration : page 185 de la Bible de Borso d'Este de 1461

Licornes et dragons

Conférence par Brigitte Rochelandet

Autrefois, les forêts, les mers et les ruines abritaient des créatures merveilleuses ou monstrueuses, comme les licornes et les dragons. Nés de récits imaginaires racontés par nos ancêtres, ces animaux fabuleux sont devenus réalité. Au Moyen Âge, des saints combattent des dragons et des chasseurs capturent des licornes. Au siècle des Lumières, ces créatures disparaissent pour dormir définitivement dans des ouvrages. Cette conférence invite à la découverte de leur histoire.

Samedi 7 novembre – 17h
A partir de 13 ans – Sur inscription, GRATUIT
Salle Chenassard, rue Chenassard

QUELQUES NOUVEAUTÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE

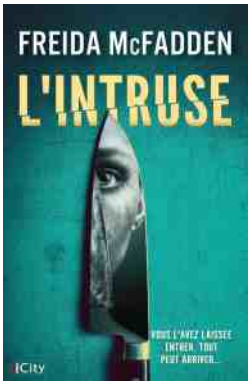

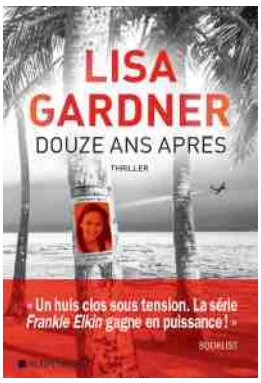

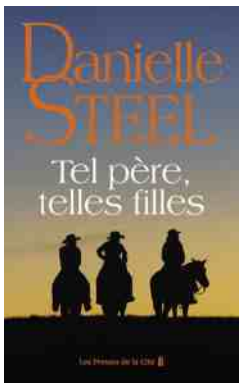

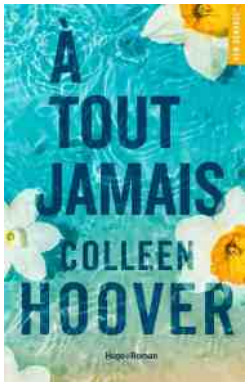

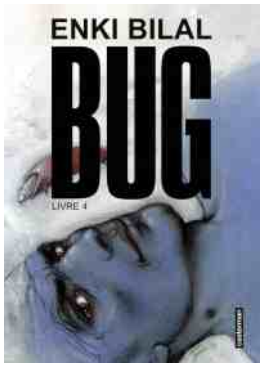

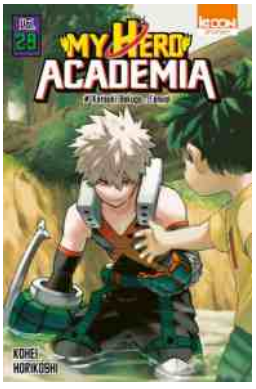

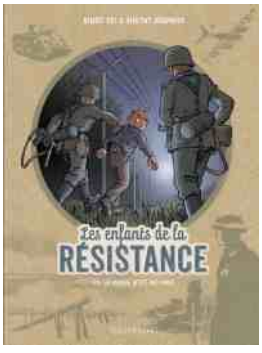

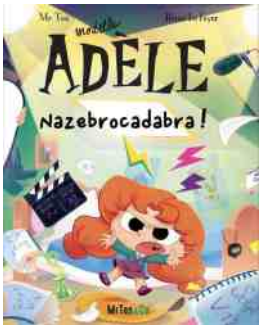

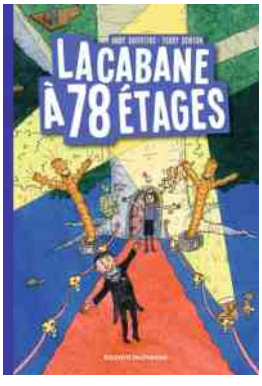

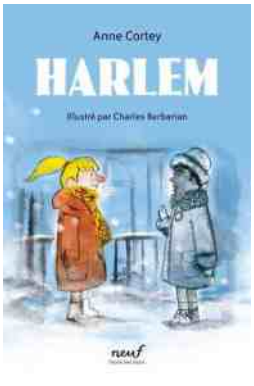

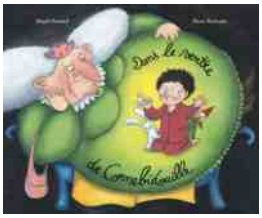

Catalogue en ligne de la Bibliothèque municipale sur le portail numérique : https://bibliotheque.montferrand-le-chateau.fr

THÉÂTRE : " LA BONNE ADRESSE "

Représentation théâtrale par la troupe Carrousel de la pièce " La bonne adresse " de Marc Camoletti, une comédie en 2 actes.

Samedi 21 novembre à 20h30

Dimanche 22 novembre à 15h00

à la Salle des Fêtes de Montferrand-le-Château (45 rue de Besançon)

Réservation au **07 88 74 80 96** ou sur **troupe.carrousel@orange.fr**

Adultes et Adolescents **9 €** / Enfants -12 ans **Gratuit**

RETOURS SUR LES MANIFESTATIONS

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le samedi 05 septembre s'est tenu le Forum des Associations.

Au cours de cette matinée, les visiteurs ont eu tout le loisir d'échanger directement avec les responsables de sections afin de confirmer un choix d'activité, découvrir certaines associations ou comme c'est le cas cette année, de voir le retour d'une section Judo/ Taïso.

Ce forum était l'occasion pour la municipalité de remettre, à ceux qui en avaient fait la demande, la carte Avantages Jeunes.
Celle-ci était, cette année encore, offerte par la commune.

Nous remercions toutes les associations présentes, ainsi que les conseillers municipaux, pour leur précieux coup de main et leur implication dans l'organisation de cette matinée.

MARCHÉ DES 4 VILLAGES DU 3 JUILLET

**Malgré les travaux en cours, ce premier marché de l'année a encore été un beau succès.
Les montferrandais apprécient ces rendez-vous offrant un temps d'échange, de rencontre et de convivialité.**

MARDIS DES RIVES

Après une annulation de dernière minute en 2025 pour risques d'orages, nous avons accueilli le 18/08 l'édition 2026 avec grand plaisir. Cette pause musicale fut une fois de plus une réussite tant sur le plan de la programmation artistique que sur le déroulé de la soirée elle-même. Merci donc à toutes les personnes mobilisées pour recevoir et prendre en charge dans les meilleures conditions le public venu en nombre.

MONTF'RUN

EKIDEN

Lors du festival Grandes Heures Nature organisée par GBM, l'équipe Monf'Run le Château composée de Romane, Marie-Pierre, Céline, Nathan, Romuald et Fabrice a participé à l'Ekiden dans la catégorie challenge des communes pour la première fois.

Ce marathon se court en relais alternativement le long des quais pour la partie route(5 Km) et sur la colline de Chaudanne pour le Trail(10 Km).

Pourquoi s'engager ?

Donner son avis, échanger, construire une parole citoyenne collective et contribuer concrètement aux projets de Grand Besançon Métropole.

Vous souhaitez devenir membre et participer aux activités du CDP ?

Adresser votre candidature par écrit ou par voie dématérialisée :

Conseil de Développement Participatif
4 rue Gabriel Plançon 25043 Besançon Cédex

03 81 87 88 89 | **cdp@grandbesancon.fr**

grandbesancon.fr/infos-pratiques/citoyennete/le-conseil-de-developpement-participatif-cdp

Édition 2026 - Imprimé par la Ville de Besançon
Illustrations : Noun Project, Freepik - Création graphique : Co-Sphère

Conseil de Développement Participatif

L'instance de démocratie participative Grand Besançon Métropole

Imaginer, entre habitants du territoire, le Grand Besançon de demain !

Devenez membre du CDP !

À QUOI SERT LE CDP ?

C'est un **espace de dialogue, d'échange et de réflexion** entre les habitants et Grand Besançon Métropole

Il permet d'**améliorer la qualité de vie et le dynamisme** de l'agglomération

Il **enrichit la connaissance des élus** sur les réalités vécues et ressenties par les citoyens

QUE FONT LES MEMBRES DU CDP ?

Rencontrer des acteurs et se déplacer sur le terrain pour mieux comprendre et s'inspirer d'autres expériences

QUI PEUT DEVENIR MEMBRE ?

Tout habitant majeur du Grand Besançon

Des acteurs économiques, sociaux, culturels, environnementaux, scientifiques et éducatifs

Et des représentants d'associations

RETOUR SUR LES GRANDS CHANTIERS

Le CDP s'exprime sur les sujets qui concernent la vie de l'agglomération, en lien avec les habitants, les acteurs du territoire et les élus.

- **Enquête** auprès des habitants sur le ressenti des lieux de vie, la perception de leur habitat et de leur environnement local
- **Contributions et avis** sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), sur le Programme Local de l'Habitat (PLH) et le Plan de Mobilités (PDM)
- **Avis** sur le volet métropolitain du Contrat Territoire en Action
- **Auto-saisine** sur l'eau : tarification et facturation de l'eau et de l'assainissement

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Perte, fraude...
Vous êtes sûr de vouloir payer par chèque ?

Payez autrement vos factures de cantine, crèche, eau, hôpital...

Le prélèvement automatique
Renseignez-vous auprès de votre collectivité

Le paiement en ligne PayFiP
Avec le prélèvement unique, le virement simplifié ou la carte bancaire sur PayFiP.gouv.fr

Le paiement de proximité
Chez les buralistes et partenaires agréés en espèces jusqu'à 300 € ou par carte bancaire

Retrouvez plus d'information sur impots.gouv.fr

mon espace **Finances publiques** impots.gouv.fr

0 809 401 401 Service gratuit + prix appel

France services

LES ACTIVITÉS DE NOS ASSOCIATIONS

EHPAD LAURENT VALZER

Une dernière fête de l'été empreinte d'émotion à l'EHPAD Laurent Valzer

Résidents, familles, professionnels et bénévoles se sont retrouvés à l'EHPAD Laurent Valzer pour une journée placée sous le signe de la convivialité, du partage et de la bonne humeur. Une édition particulièrement réussie, rythmée par la musique, les jeux et les gourmandises, mais aussi marquée par une émotion particulière puisqu'il s'agissait de la dernière fête de l'été organisée dans l'établissement avant le regroupement sur l'EHPAD Jean XXIII.

Cette belle journée n'aurait pu connaître un tel succès sans l'investissement remarquable de l'ensemble des professionnels de l'EHPAD Laurent Valzer, ainsi que la précieuse participation des bénévoles. Leur engagement, leur disponibilité et leur enthousiasme ont largement contribué à faire de cette fête de l'été un moment inoubliable pour les résidents et leurs proches.

La direction tient également à remercier les familles et tous ceux qui ont participé à l'organisation et à l'animation de cette manifestation. Au-delà des festivités, cette journée a une nouvelle fois illustré les valeurs de partage, de solidarité et de bienveillance qui animent quotidiennement la vie de l'établissement.

Cette édition 2026 revêtait une dimension toute particulière. Elle constituait en effet la dernière fête de l'été organisée à l'EHPAD Laurent Valzer avant le regroupement des résidents et des équipes sur l'EHPAD Jean XXIII Entre joie des retrouvailles et émotion des souvenirs, chacun a savouré ces instants précieux qui resteront gravés dans les mémoires. Une page se tourne, mais l'esprit de convivialité et les valeurs portées par les équipes continueront d'accompagner les résidents dans cette nouvelle étape de leur vie.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Un grand merci à toutes et à tous pour votre soutien lors de nos différentes actions de cette année scolaire !

Notre bourse puériculture de mars et notre vide-dressing d'avril ont rencontré un beau succès. Nos ventes de printemps – plants de légumes et fleurs en partenariat avec l'Horticulture Ballet, ainsi que les colis barbecue proposés avec la boucherie du Carrefour Contact – ont également été très appréciées.

Comme chaque année, nous avons également proposé un groupement d'achat pour les fournitures scolaires en vue de la rentrée de septembre 2026, en partenariat avec la librairie L'Intranquille. Une opération pratique et économique, très appréciée des familles !

Cette année, une nouveauté a fait son apparition : la marche familiale ! Organisée le 24 mai 2026, elle a permis aux enfants et à leurs familles de partager un agréable moment en plein air, autour d'un parcours ponctué d'énigmes. Cette formule ludique et conviviale a rencontré un très bel accueil auprès des familles. Nous espérons pouvoir renouveler cette expérience l'année prochaine !

Nous avons également eu le plaisir de participer au Mardi des Rives, le 18 août 2026, en prenant en charge la restauration de la soirée. Nous avons proposé aux participants des sandwiches et des frites, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Ce fut une soirée géniale, pleine de bonne humeur et de beaux moments partagés ! Nous sommes ravis d'avoir pu participer à cet événement et remercions toutes les personnes venues nous soutenir et profiter de la soirée.

Grâce aux bénéfices récoltés, l'APE peut soutenir les sorties scolaires, contribuer à divers projets éducatifs et organiser une belle fête de fin d'année pour les enfants et leurs familles.

Merci à toutes les familles pour leur participation et leur fidélité, et rendez-vous l'année prochaine pour de nouveaux projets !

NOS PROCHAINES ACTIONS

• Vide-Armoire : Dimanche 13 septembre 2026

Ce n'est pas un vide-grenier, mais un nouveau concept : videz votre dressing enfant/adulte, ainsi que vos accessoires et objets !
Plus d'infos sur notre page Facebook et le site de la mairie.
Inscriptions possibles

• Matinées Halloween & Noël

Des animations pour les enfants de l'école sont également en cours d'organisation. Les dates seront communiquées prochainement

• Ventes de Noël

Sapins de Noël : les bons de commande seront disponibles dès octobre 2026.
Vous les recevrez dans vos boîtes aux lettres, mais ils seront également disponibles en mairie et sur nos réseaux.
Une autre vente est également à l'étude pour vous aider dans vos cadeaux de fin d'année. Projet à suivre !

• Participation au marché des 4 villages spécial Noël

Nous aurons le plaisir de vous retrouver au marché des 4 villages de Montferrand-le-Château début décembre 2026 pour la vente de notre délicieux vin chaud et jus de pomme chaud.

• Loto des enfants et des familles : Dimanche 17 janvier 2027

Un moment convivial à partager en famille, avec un loto spécialement pensé pour les enfants et leurs proches !

• Carnaval des enfants : Week-end des 6 et 7 février 2027

Place aux déguisements, aux couleurs et à la bonne humeur pour un carnaval placé sous le signe de la fête et du partage !

• Bourse puériculture : Week-end des 13 et 14 mars 2027

L'occasion de vendre et d'acheter vêtements, jouets, matériel et accessoires de puériculture.

• Vide-dressing : Week-end des 10 et 11 avril 2027

Un rendez-vous pour donner une seconde vie aux vêtements et accessoires, enfants comme adultes.

Pour toutes ces actions, retrouvez les informations pratiques, les modalités d'inscription et les éventuelles modifications sur notre page Facebook et le site de la mairie.

Nous vous attendons nombreux pour partager ces beaux moments conviviaux avec l'APE !

Suivez-nous sur Facebook : APE Montferrand-le-Château / Thoraise pour ne rien manquer de nos actualités.

Associativement vôtre, l'équipe de l'APE

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes a pour objectif d'animer et faire vivre le village, Par votre participation à nos différentes manifestations vous nous aidez à concrétiser nos projets et nous vous en remercions.

NOS ACTIONS PROGRAMMÉES POUR 2026

EXPOSITION ARTISINALE	17 et 18 octobre de 10h à 18h Entrée libre, à la salle des fêtes
BOURSE AUX JOUETS	15 novembre de 8h30 à 13h à la salle des fêtes
MARCHE DE NOEL	28 novembre direction STRASBOURG

PROJETS 2026

VOYAGE à Paris pour la visite de NOTRE-DAME ; **Rando soupe** au profit d'OCTOBRE ROSE

MANIFESTATIONS 2027

REPAS DANSANT (GRENOUILLES)	27 février à PESMES « Les jardins gourmands »
LOTO	6 mars à la salle des fêtes
EXPOSITION PEINTURE	3 avril de 14h à 18h et 4 avril de 10h à 18h, à la salle des fêtes
VIDE GRENIER	13 juin
EXPOSITION ARTISINALE	16 et 17 octobre de 10h à 18h salle des fêtes
BOURSE AUX JOUETS	14 novembre à la salle des Fêtes

Projet pour 2027 : FÊTER l'anniversaire du comité des fêtes (30 ans)

L'équipe du Comité des Fêtes

EXPOSITION ARTISANALE DU COMITÉ DES FÊTES

Salle des Fêtes
Montferrand-le-Château

17 et 18 octobre de 10h à 18h

18 exposants proposent des travaux très variés: céramique, bois,vannerie, bijoux, porcelaine, papiers recyclés, carton, couture,crochet...

ENTRÉE LIBRE

BOURSE AUX JOUETS DU COMITÉ DES FÊTES

Salle des Fêtes
Montferrand-le-Château

Dimanche 15 novembre 2026
de 8h30 à 13h

Les inscriptions seront closes **le 10 novembre ou dès qu'il n'y aura plus de place disponible**.
Prix : 8 euros la table occupée (maximum 1 table). Les tables sont fournies.

Le règlement de vente et déballage est applicable pour cette journée.
Rappel de la réglementation (Arrêté préfectoral n° 3116 du 11/07/96 et art 321.9 du code pénal: « Un particulier ne peut participer qu'à deux manifestations par an ».

Bulletin d'inscription à télécharger en temps voulu sur le site de la mairie www.montferrand-le-chateau.fr ou en scannant le QR code de l'affiche

EXPOSITION DE PEINTURE DU COMITÉ DES FÊTES

La cinquième édition de l'exposition de peinture, organisée les 25 et 26 avril 2026 par le Comité des fêtes, a rencontré un vif succès. Le public est venu nombreux admirer les œuvres des quinze peintres présents, qui ont proposé une exposition de grande qualité.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir les réalisations des élèves de l'école du village.

Chaque année, le Comité renouvelle une partie des exposants et réserve une place aux artistes de Montferrand-le-Château. La prochaine édition se tiendra les 3 et 4 avril 2027.

Que vous soyez peintre débutant ou confirmé, nous vous invitons à participer à notre exposition et à présenter vos créations.

Pour tout renseignement ou pour vous inscrire, contactez-nous dès maintenant. Mail : comitedf25320mlc@sfr

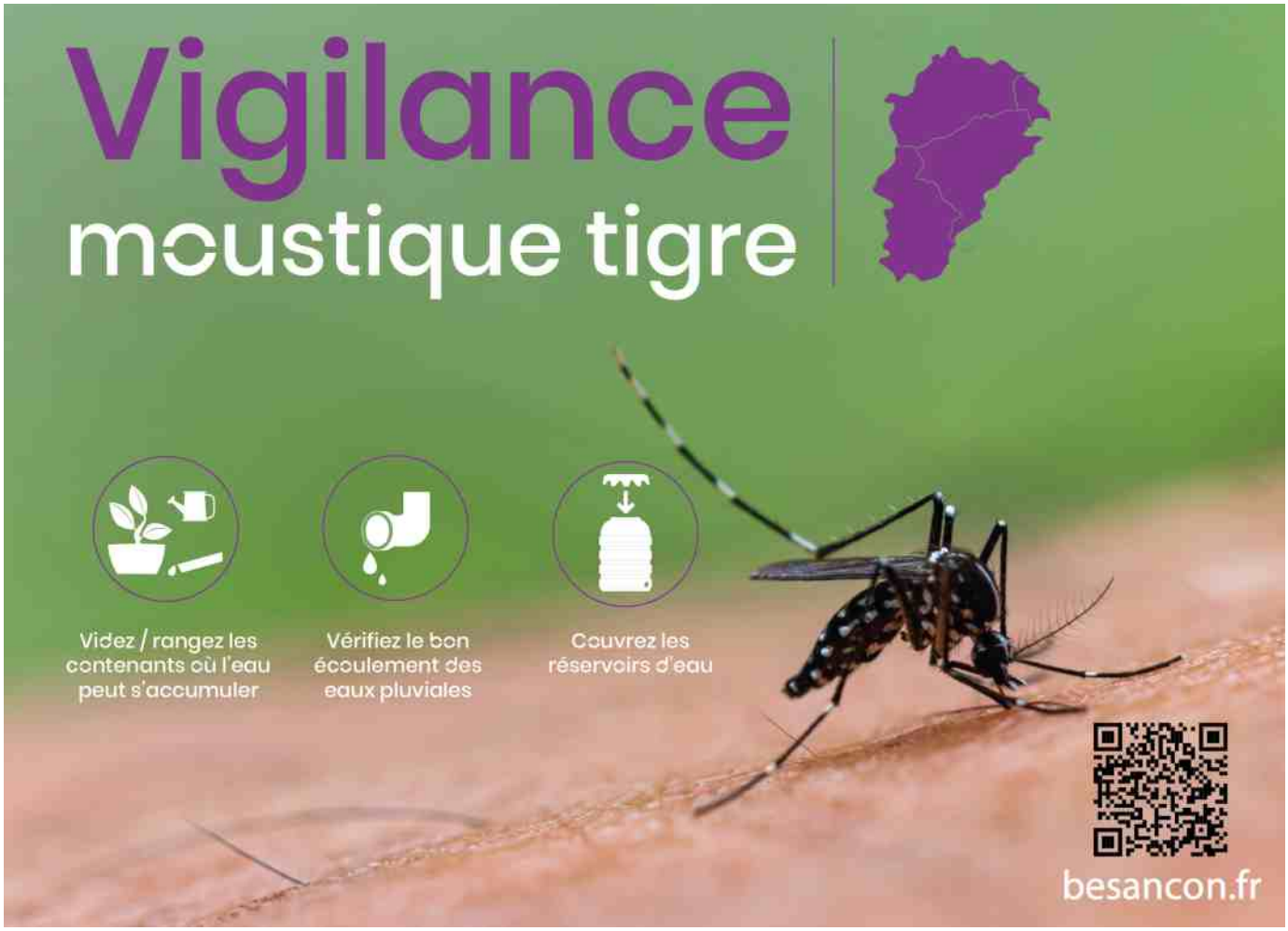

SPORTS ET LOISIRS

L'Assemblée Générale de Sports et Loisirs s'est tenue fin juin en présence des responsables de section et de Fabrice Guinchard (adjoint Vie Culturelle et Associative, représentant Mr le Maire excusé); l'occasion pour la Présidente Christelle Fourgeux de remercier les participants pour le travail fourni tout au long de l'année.

Dans sa présentation du bilan global des activités, elle a indiqué qu'au cours de cet exercice 2025-2026, ce sont 263 adhérents qui ont pratiqué gymnastique, yoga, marche, tennis, tennis de table, confection d'objets, tricot, jeux de société; toutes ces sections ayant bien fonctionné.

Puis la Présidente a indiqué qu'elle avait participé à une réunion avec la municipalité et d'autres associations pour faire connaissance, et aborder quelques questions relatives à nos attentes.
Elle a annoncé que l'aïkibudo ne reprendrait pas en septembre; qu'une convention de partenariat avec Judo Besançon Ouest venait d'être signée pour la création d'une section judo/taïso ; le judo s'adressant principalement aux jeunes et le taïso aux adultes.
Toutes les autres activités seront reconduites en septembre au même rythme.

Ensuite chaque section a exposé son activité et donné quelques informations sur le prochain exercice.

En clôture de cette assemblée, les responsables de section ont procédé au renouvellement du bureau ; Jocelyne Caburet souhaitant passer le relais après 10 années à la trésorerie, le nouveau bureau est constitué ainsi:

Madame Christelle FOURGEUX reste la Présidente de Sports et Loisirs (SPL)
Madame Michèle L'HUTEREAU devient Trésorière
Monsieur Patrick CHABOD reste Secrétaire.

Enfin, la Présidente a rappelé que toutes les activités avec les dates de reprise sont répertoriées sur le tableau ci-après ; activités également mentionnées sur le site www.montferrand-le-chateau.fr rubrique CULTURE ET LOISIRS.

ACTIVITÉS DE SPORTS ET LOISIRS

SPORTS et LOISIRS : Activités 2026-2027 **Contact : Mme la Présidente Christelle FOURGEUX 06 52 18 13 07 christelle.fourgeux@wanadoo.fr**

L'adhésion à S.et L. est fixée à 10 € par an ; chaque section fixe ensuite ses tarifs pour faire face à ses frais mise à jour 24 juin 2026

SECTIONS	Descriptifs/activités	RESPONSABLES	PUBLIC	JOUR	HORAIRES	LIEU	TARIFS section	Date reprise
YOGA		Edith PAILLER	Adultes	Lundi	18h-19h/19h-20h	préau		7 sept
GYMNASTIQUE		edith-pailler@orange.fr		Mardi	9h -10 h 10h -11h	ancienne école	90 € /an	8 sept
STRETCHING		06 81 17 98 97		Vendredi	9h -10 h	élémentaire		11 sept
PILATES		Aurore BOTTARLINI		Mercredi	9h30-10h30			9 sept
YOGA		06 31 27 79 53		Mercredi	10h30-11h30	préau		
PILATES		ptiteaurore14@gmail.com		Vendredi	10h -11h	ancienne	90 € /an	11 sept
STRETCHING				Vendredi	11h -12h	école		
PILATES				samedi	9h-10h/ 11h-12h	élémentaire		12 sept
Remise en forme				Samedi	10h -11h			
Gymnastique Assouplissement		Françoise LAPORTE francoise.laporte05@gmail.com	Adultes	Lundi	9h15 -11h15	préau idem	gratuit	7 sept
Judo	Judo enfants	Sophie Maufrais	6-11 ans	Lundi	16h45-17h45	préau	selon catégorie	7 sept
Taïso cross training		06 73 74 67 10	6-9 ans	Mercredi	16h30-17h30	idem	d'âge	9 sept
		Baptiste Pidancier	10-13 ans	Mercredi	17h45-18h45			
	Taïso cross training pour adultes	07 66 13 88 18	Adultes	Mercredi	19h-20h		www.judo-besancon-ouest.fr	
Marches	Randonnées 8 à 15 km,	Marie Claire LY 06 76 61 90 30	Adultes/Ados	Mercredi	départ	en nature		
et	Visites de sites	marieclaire.ly@free.fr		jeudi	8h30 ou 13h30 été		18 €/an	sept
Découvertes	ou entreprises	André BROTONS 03 81 56 54 98		ou samedi	9h ou 13 h hiver			
TENNIS		Denis LABUSET 07 87 08 99 01	7 à 77 ans	Permanent		court de tennis	10 €/an	toute l'année
		denlab25@free.fr				(stade)		
TENNIS de TABLE	Ping-pong en loisirs	Françoise RACINE 0680781769	loisirs/tous	Mardi	10h-11h	Sous-sol	gratuit	1 sept
		Patrick CHABOD 06 88 34 73 30		Vendredi	10h-11h	Mairie		4 sept
VIVRE ses LOISIRS	Confections d'objets	Hélène KLOPOCKI	Adultes	Vendredi	13h30-16h30	salle des	15 € / an	sept
	Décorations	06 51 16 72 10				Associations		
La Belle Epoque	Jeux de société (tarot,	Patrick CHABOD 06 88 34 73 30	Adultes	Lundi	14h-17h	salle des	5 € / an	12 oct
	rami, scrable,rumikube,...)	patrick.chabod@wanadoo.fr				Associations		
Les Plaisirs de	Apprendre à tricoter	Evelyne CORBET	Adultes	Mardi	13h30-16h30	salle des	gratuit	sept
la Laine		03 81 56 58 98	Tout niveau			Associations		

Ce fichier figure sur le site de la commune, rubrique « culture et loisirs, associations ... »

CULTURE ET CITOYENNETÉ

L'association Culture et Citoyenneté à Montferrand-le-Château vous propose.

SAMEDI 24 OCTOBRE SALLE DES FETES DÈS 14H : « CONTE ET RACONTE »

À 15h spectacle « Chasseuses d'histoire »
par la Compagnie du Colibri

Elles sont deux... Deux chasseuses d'histoires qui parcourent le monde.
Chez elles les histoires ont disparu, plus personne n'en connait, plus personne ne peut en raconter. Les habitants sombrent dans la tristesse et la monotonie.
Chargées par les autorités de leur pays de parcourir le monde et de capturer autant d'histoires qu'elles le peuvent, les voilà donc parties à l'aventure...

À 17h conte musical « Chut... coli'bruit »
proposé par le CAEM

ADELINE, accompagnée de JOHN et ALEXANDRE, racontera l'histoire d'un colibri qui à travers son voyage dans le monde, découvre de NOUVELLES SONORITÉS, LANGUES ET INSTRUMENTS.

Et bien d'autres animations : jeux, magie... et des gaufres !!

Entrée gratuite pour les enfants , 5€ pour les adultes.

DIMANCHE 25 OCTOBRE À 16H30 SALLE DES FÊTES : FILM ET CONFÉRENCE « PIEDS LIBRES »

par Caroline Moireaux

qui nous racontera son périple de 8 ans autour du monde, principalement à pied, mais aussi à vélo ou en bateau...

Pour plus d'information vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : culturecitoyennete.mlc@gmail.com

JEUNESSE ET CULTURE

SAISON 2026/2027

Brigitte et Patrick
Téléphone 06 60 85 42 79
Mail clubinfo25320@gmail
Site internet clubinfo25320.chez.com
Facebook clubinfomontferrandlechateau
Youtube @clubinfo25

Atelier Informatique
Mardi 17h à 20h, Salle Informatique
12€ d'adhésion + 30€ par trimestre
Initiation, traitement de texte, Tableur, Dessin, Présentation, Internet, Graphisme

Danse country et danse en ligne
Jeudi 18h à 20h, Salle Chenassard
12€ d'adhésion + 60€ année
Tous niveaux, juste le plaisir de danser

Tennis de Table Loisirs
Mercredi 18h à 20h, Salle Tennis de Table
12€ d'adhésion + 13€ année
Tout public. Echanger des balles dans la détente et la convivialité

Atelier Créatif
Vendredi 17h à 20h 1 fois par mois, Salle Informatique
12€ d'adhésion + 4€ à 8€ par atelier
Tout public. Papeterie, Cartonnage, Décoration en papier, carton. Découpe et gravure laser

Atelier Couture
Vendredi 17h à 20h 1 fois par mois, Salle de couture
Confection d'accessoires et de vêtements
12€ d'adhésion + 13€ année

Aides aux Démarches Administratives Numériques
Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
Gratuit
Renouvellement de carte d'identité, carte grise, permis de conduire, passeport, compte Ameli, etc.

EXPRESSION DES ÉLUS

EXPRESSION DES ÉLUS DE LA LISTE MINORITAIRE

Le 20 Mars 2026, à l'occasion de l'installation du Conseil Municipal, M. GAILLOT terminait sa déclaration en souhaitant un dialogue constructif avec les Conseillers Municipaux de la liste minoritaire.

Paradoxalement, dans la suite de la même séance, pour répondre à une demande de l'opposition de siéger au Centre Communal d'Action Sociale et participer à la Commission d'Appel d'Offres, la réponse du Maire et de la liste majoritaire fut UNANIMEMENT négative !

Deux séances plus tard, le 5 Juin 2026, au souhait de la liste minoritaire de voir un de ses deux élus, désigné comme grand électeur pour l'élection sénatoriale, la réponse a été UNANIMEMENT négative.

A mon étonnement de voir le premier édile refuser avec son équipe la pluralité, M. GAILLOT expliqua sa décision par l'incompréhension probable de la population (son électorat) de voir l'opposition participer à ces différentes instances !

A cet instant, M. GAILLOT DECIDE qu'il NE SER PAS le Maire de tous les Montferrandais mais seulement celui de ses électeurs.

Construire oui, mais uniquement avec celles et ceux qui lui avaient accordé leurs suffrages ! C'est une conception très personnelle de la PLURALITE !

Il n'y aurait pourtant aucun danger pour la liste majoritaire de se voir renversée en cas de vote mais celle-ci a préféré asseoir une gestion très autocratique de la gestion communale.

Le discours est facile, la pratique moins et à l'image de mandat précèdent, nous risquons de ne voir que le clinquant de manifestations anodines et pas de mesures concrètes face aux grands enjeux primordiaux démocratiques, sociaux et climatiques.

Un exemple symbolique :
AUCUNE PRESENCE DANS LES INSTANCES DECISIONNELLES DU GRAND BESANCON METROPOLE, SYBERT etc
Les promesses électorales n'engagent que ceux qui y croient !

Pascal DUCHEZEAU, Conseiller Municipal de la liste minoritaire

EXPRESSION DES ÉLUS DE LA LISTE MAJORITAIRE

En mars dernier, vous nous avez largement exprimé votre confiance et nous vous en remercions une nouvelle fois. Vous avez compris que notre seule boussole était le bien vivre ensemble et la réalisation de projets dans l'intérêt collectif, loin des critiques gratuites et stériles que nous avons reçues et continuons de recevoir. Vous avez très massivement manifesté votre approbation et votre soutien pour les actions réalisées durant le précédent mandat et les projets proposés dans notre programme. Votre plébiscite nous oblige et nous motive : nous agirons en élu.e.s responsables et garderons le cap tout au long de ce mandat.

Concernant la page dédiée à l'expression des élus, nous vous rappelons simplement que, selon l'article L. 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace d'expression est garanti pour les listes d'opposition dans les communes de 1000 habitants et plus, dont les modalités sont fixées par le règlement intérieur du conseil municipal (dans la limite de 300 mots). La jurisprudence interdit à la majorité d'insérer une réponse directe ou un commentaire sous forme de note de la rédaction juste après l'article de l'opposition dans le même bulletin. L'espace réservé à l'opposition lui est strictement dédié.

C'est pourquoi, nous ne pouvons répondre que dans le bulletin municipal suivant, ce qui peut certes créer un effet de décalage.

En conséquence, nous répondrons au mot de l'opposition publié ci-dessus dans la rubrique dédiée mais dans le prochain bulletin à paraître durant le premier trimestre 2027.

Enfin, le maire est directeur de la publication du bulletin : il ne peut censurer ni modifier le texte de l'opposition, excepté en cas de propos diffamatoires, injurieux ou outrageants manifestes.

Les membres de la liste majoritaire

CONSEILS MUNICIPAUX : RÉCAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS

Les comptes rendus des séances du Conseil municipal sont disponibles en version papier sur demande au secrétariat de mairie ou sur le site Internet de la commune : www.montferrand-le-chateau.fr

Séance du 4 mars 2026

Avis de la commune sur le projet de PLUi arrêté de Grand Besançon Métropole, n° 1/26, Pour 17 Contre 0 Abstentions 0

Validation d'un devis d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le projet mairie, EAJE et espace multi-activités, n° 2/26, Pour 16 Contre 1 Abstentions 0

Création de deux postes non-permanents à temps complet, n° 3/26, Pour 17 Contre 0 Abstentions 0

Création d'un emploi permanent à temps complet, n° 4/26, Pour 17 Contre 0 Abstentions 0

Fonds de concours GBM - Route d'Avanne et route de Besançon (GER 2025, n° 5/26, Pour 17 Contre 0 Abstentions 0

Mandatement du Centre de Gestion afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la Prévoyance (protection sociale complémentaire), n° 6/26, Pour 17 Contre 0 Abstentions 0

Tarif du loyer de la crèche La Souris Verte dans le futur bâtiment, n° 7/26, Pour 16 Contre 0 Abstentions 1

Séance du 20 mars 2026

Election du Maire, n° 8/26

Fixation du nombre d'adjoints au Maire, n° 9/26, Pour 18 Contre 0 Abstentions 1

Election des adjoints au Maire, n° 10/26

Indemnités de fonctions aux élus, n° 11/26, Pour 19 Contre 0 Abstentions 0

Délégations du conseil municipal au Maire, n° 12/26, Pour 19 Contre 0 Abstentions 0

Election des membres du SIVOS Montferrand-Thoraise, n° 13/26

Fixation du nombre de membres du conseil d'administration du CCAS, n° 14/26, Pour 19 Contre 0 Abstentions 0

Election des représentants du conseil municipal au CCAS, n° 15/26

Constitution des commissions communales, n° 16/26, Pour 19 Contre 0 Abstentions 0

Désignation des membres de la commission d'appel d'offres (CAO), n° 17/26

Désignation des délégués auprès des organismes extérieurs, n° 18/26, Pour 17 Contre 2 Abstentions 0

Séance du 27 avril 2026

Approbation et vote du compte financier unique - Budget lotissement, n° 19/26, Pour 14 Contre 2 Abstentions 0

Affectation du résultat 2025 - Budget lotissement, n° 20/26, Pour 15 Contre 2 Abstentions 0

Approbation et vote du budget primitif 2026 - Budget lotissement, n° 21/26, Pour 15 Contre 2 Abstentions 0

Approbation et vote du compte financier unique 2025 - Budget principal, n° 22/26, Pour 15 Contre 2 Abstentions 0

Affectation du résultat 2025 - Budget principal, n° 23/26, Pour 16 Contre 2 Abstentions 0

Vote des taux de fiscalité 2026, n° 24/26, Pour 18 Contre 0 Abstentions 0

Approbation et vote du budget primitif 2026 - Budget principal, n° 25/26, Pour 16 Contre 2 Abstentions 0

Désignation des commissaires proposée par la commune en tant que membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs du Grand Besançon CIID), n° 26/26, Pour 16 Contre 2 Abstentions 0

Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID), n° 27/26, Pour 18 Contre 0 Abstentions 0

Séance du 5 juin 2026

Annule et remplace la délibération n° 12/26 : Délégations du conseil municipal au Maire, n° 28/26, Pour 18 Contre 0 Abstentions 0

Décision modificative n° 1 du budget principal, n° 29/26, Pour 18 Contre 0 Abstentions 0

Motion pour réaffirmer la nécessité du maintien des services publics à l'échelon territorial, n° 30/26, Pour 17 Contre 0 Abstentions 1

Attributions de subventions à l'association Jeunesse et Culture, n° 31/26, Pour 18 Contre 0 Abstentions 0

Attribution d'une subvention à l'association Vélo Passion, n° 32/26, Pour 15 Contre 0 Abstentions 1

Désignation des représentants de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des charges transférées, n° 33/26, Pour 19 Contre 0 Abstentions 0

Séance du 22 juillet 2026

Dissolution de la caisse des écoles, n° 34/26, Pour 16 Contre 0 Abstentions 1

Convocation de mandat pour l'établissement et la facturation par l'Office National des Forêts (ONF) pour des recettes issues des ventes de bois, n° 35/26, Pour 17 Contre 0 Abstentions 0

Election des représentants du conseil municipal au CCAS, n° 36/26

Approbation du règlement intérieur du conseil municipal, n° 37/26, Pour 15 Contre 2 Abstentions 0

Attribution d'une subvention à l'association Culture et Citoyenneté, n° 38/26, Pour 17 Contre 0 Abstentions 0

Echange de terrains rue de la Béduque, n° 39/26, Pour 17 Contre 0 Abstentions 0

Fixation des tarifs appliqués dans le cadre du groupement de commande « gestion et exploitation de la fourrière à véhicules municipale », n° 40/26, Pour 17 Contre 0 Abstentions 0

Autorisation de signature d'une convention partenariale « L'Ecrin du Monastère - Grand Besançon Métropole - Commune », n° 41/26, Pour 16 Contre 0 Abstentions 1

Beure, Busy, Fontain *(sauf secteur Chapelle des Buis)*, La Vèze, Larnod, Montferrand-le-Château *(sauf secteur Belle-Etoile, y compris commune de Grandfontaine - lotissement les Pépinières)*, Pugey, Rancenay, Roset-Fluans, Thoraise, Velesmes-Essarts

VOTRE JOUR DE COLLECTE :
Vendredi

DÉCHETS RÉSIDUELS SEMAINE **impaire**

DÉCHETS RECYCLABLES SEMAINE **paire**

→ Après un jour **férié** la collecte se décale au lendemain

JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE		
1 M		27	1 S			1 M		36	1 J			1 D	Toussaint		1 M		49
2 J			2 D			2 M			2 V			2 L		45	2 M		
3 V			3 L		32	3 J			3 S			3 M			3 J		
4 S			4 M			4 V			4 D			4 M			4 V		
5 D			5 M			5 S			5 L		41	5 J			5 S		
6 L		28	6 J			6 D			6 M			6 V			6 D		
7 M			7 V			7 L		37	7 M			7 S			7 L		50
8 M			8 S			8 M			8 J			8 D			8 M		
9 J			9 D			9 M			9 V			9 L		46	9 M		
10 V			10 L		33	10 J			10 S			10 M			10 J		
11 S			11 M			11 V			11 D			11 M	Armistice		11 V		
12 D			12 M			12 S			12 L		42	12 J			12 S		
13 L		29	13 J			13 D			13 M			13 V			13 D		
14 M	Fête Nationale		14 V			14 L		38	14 M			14 S			14 L		51
15 M			15 S	Assomption		15 M			15 J			15 D			15 M		
16 J			16 D			16 M			16 V			16 L		47	16 M		
17 V			17 L		34	17 J			17 S			17 M			17 J		
18 S			18 M			18 V			18 D			18 M			18 V		
19 D			19 M			19 S			19 L		43	19 J			19 S		
20 L		30	20 J			20 D			20 M			20 V			20 D		
21 M			21 V			21 L		39	21 M			21 S			21 L		52
22 M			22 S			22 M			22 J			22 D			22 M		
23 J			23 D			23 M			23 V			23 L		48	23 M		
24 V			24 L		35	24 J			24 S			24 M			24 J		
25 S			25 M			25 V			25 D			25 M			25 V	Noël	
26 D			26 M			26 S			26 L		44	26 J			26 S		
27 L		31	27 J			27 D			27 M			27 V			27 D		
28 M			28 V			28 L		40	28 M			28 S			28 L		53
29 M			29 S			29 M			29 J			29 D			29 M		
30 J			30 D			30 M			30 V			30 L			30 M		
31 V			31 L						31 S						31 J	Saint-Sylvestre	

Grand Besançon Métropole

www.grandbesancon.fr

Une question, un doute ?
03 81 41 55 35
gestion-dechets@grandbesancon.fr

Direction Gestion des déchets
Accueil du public du lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
94 avenue Clemenceau, 25000 Besançon

2026 Calendrier de collecte

UNE COLLECTE DANS DE BONNES CONDITIONS :

Je sors mon bac :
- poignée côté rue, couvercle fermé
- uniquement la veille au soir ou avant 4h30

- Je rentre mon bac dès que possible après la collecte

Trions collectif !
RÉDUIRE, TRIER, VALORISER NOS DÉCHETS